

« LA FRICHE », Tiers-lieu d'innovation sociale

Appel à Manifestation d'Intérêt – Recrutement de 4 citoyen.ne.s expert.e.s pour intégrer la commission consultative d'étude d'un modèle de gouvernance partagée de « la friche »

La Mairie d'Oloron Sainte-Marie ouvre une commission consultative d'étude d'un modèle de gouvernance partagée de « la friche ».

La Friche, c'est quoi ?

C'est un ancien garage automobile devenu par la suite magasin de meubles. Le bâtiment est vacant depuis le départ de l'enseigne de meubles en périphérie de la ville.

La construction dispose d'une large emprise au sol de 1700 m². Le vocabulaire architectural est intéressant puisqu'on y retrouve une charpente métallique, une verrière longitudinale laissant pleinement entrer la lumière. Mais c'est surtout le positionnement de cette construction qui est intéressante, puisque c'est un véritable trait d'union entre le jardin public et la médiathèque.

On pourra y faire quoi ?

Le pari était de confier la programmation des plus de 1700 mètres carrés aux citoyens, ce temps fut facilité sur le premier semestre 2022 par le cabinet RESHURA, spécialisé dans le conseil et l'accompagnement du travailler et vivre ensemble autrement.

La concertation des habitants et des socioprofessionnels réalisée en 2022 a permis aux architectes du COLLECTIF ENCORE de dessiner des espaces pensés autour de l'hybridation qui permettront de : se restaurer, se cultiver, pratiquer des activités sportives, écouter, danser, jouer de la musique, fabriquer, construire, apprendre, se former et travailler, se détendre et se divertir, jouer entre petits et grands, partager, se retrouver.

Ce lieu sera le reflet fidèle de la commande citoyenne tant dans ses contenus que dans son fonctionnement et que son animation.

Quel est l'ADN du projet ?

- Un lieu attractif au cœur d'Oloron Sainte-Marie qui met en valeur et en lien l'ensemble des autres lieux de la ville et du territoire du Haut-Béarn.
- Un lieu amplificateur des initiatives du territoire, soutien aux acteurs déjà engagés et porteur des valeurs des transitions démocratiques, écologiques, sociales et économiques.
- Un lieu d'innovation pour tous, véritable bouillon de cultures, qui imagine, explore et favorise le "Mieux Vivre en faisant ensemble".
- Un lieu coup de cœur, un lieu plaisir, animé, chaleureux, qui permet de profiter des belles choses de la vie et favorise les rencontres et les échanges entre habitants.

Quel est le calendrier du projet ?

24 novembre 2023	Dépôt du permis de construire
Décembre 2023	Choix des arbres au Bager
Janvier 2024	Consultation des entreprises
Février 2024	Fin de l'instruction du permis de construire Réception des offres des entreprises
Mars 2024	Résultat de l'analyse des offres
Avril 2024	Signature des marchés
Mai 2024	Fin des délais de recours Début du chantier
Mai 2025	Fin du chantier
Juin 2025	Passage des commissions (accessibilité, sécurité)
Été 2025	Ouverture

Pourquoi ouvrir une commission d'étude sur la gouvernance du lieu ?

En outre d'une expression sur les contenus du lieu, les participant.e.s de la concertation avaient émis le souhait d'ouvrir une discussion sur le sujet de « la gouvernance ». L'argumentaire des citoyen.ne.s était de dire que pour que le lieu soit réellement participatif et pour tou.te.s, alors le modèle de gestion se devait être capable de donner à chacun.e la place qu'il souhaitait dans la vie et l'animation de « la Friche ». Un modèle de gestion qui puisse également donner la possibilité aux acteurs économiques et partenaires institutionnels, d'être représentés et de coopérer autour d'un intérêt collectif. A l'été 2022, les élu.e.s dans le respect de la parole citoyenne ont décidé de confier la gestion du lieu à un mode de gouvernance partagée à construire. Lors de la réunion publique du 21 septembre 2022, les participants souhaitaient réaliser un travail de réflexion sur la gestion, en exprimant les points de vigilance suivants:

- Le choix de l'outil juridique le plus pertinent pour porter la gestion, avec la suggestion d'un format coopératif,
- Les modalités de prise de décision,
- L'impartialité des membres de la gouvernance,
- Les rapports entre les professionnels embauchés pour gérer la friche, les occupants permanents et les bénévoles.

La commission consultative d'étude est le lieu où les futur.e.s occupant.e.s permanent.e.s, les élue.s, les techniciens et les citoyens pourront penser collectivement les grandes lignes de cette future gouvernance partagée.

La commission d'étude va travailler sur quoi ?

Sur la proposition d'une trame de gouvernance partagée. La commission définira les points suivants :

- LE QUOI ? – Qu'est-ce qui est à décider d'un point de vue stratégique / financier / opérationnel ?
- LE QUI ? – Qui décide de quoi ?
- LE COMMENT ? – Quels processus de décision et quels organes de gouvernance ?

Quel est le calendrier de cette commission d'étude ?

La commission d'étude travaillera lors de 4 sessions facilitées par RESHURA ; programmées les 8 février, 5 mars, 2 avril et 6 mai 2024 de 16h00 à 19h30. La commission d'étude présentera en juin 2023 la synthèse de son travail lors d'une réunion citoyenne ; enfin le

modèle de gestion et son format juridique seront soumis au vote du conseil municipal en juillet 2024.

La commission d'étude sera composée par qui ?

- Les 4 occupant.e.s permanents de la Friche – Radio Oloron, Piapiama, Broussailles Café et Que de la Bouche pour le Restaurant,
- 4 élu.e.s de la commune,
- 4 technicien.e.s du territoire,
- 4 citoyen.ne.s experts sur le sujet de la gouvernance partagée.

Quels sont les critères pour être représentant.e citoyen.ne ?

- connaissance du territoire,
- expérience et mémoire de la concertation citoyenne engagée sur le projet,
- croire au projet de la Friche et en défendre les valeurs,
- engagement à s'impliquer tout au long de la démarche,
- apprécier de travailler en intelligence collective
- expérience en gouvernance partagée :
 - o expérience en animation de projet/d'équipe/de lieu,
 - o expérience dans le pilotage/l'animation d'un projet d'intérêt collectif,
 - o connaissance des outils juridiques pouvant transcrire un modèle de gouvernance partagée,
 - o expérience en économie sociale et solidaire.

Comment la Mairie d'Oloron Sainte-Marie choisira les 4 citoyen.ne.s expert.e.s ?

La commission démocratie participative choisira les 4 citoyen.ne.s sur la base des critères précités.

Comment je fais pour poser ma candidature en tant que représentant.e citoyen.ne ?

Vous avez jusqu'au **vendredi 19 janvier 2024 midi** pour déposer votre candidature.

Le format est libre ... une vidéo ... une lettre ... un CV ... un email N'importe quel support qui vous permettra de démontrer que vous êtes motivé.e et enthousiaste pour être acteur/riche du projet.

Trois possibilités pour transmettre votre candidature :

#1 Par mail à l'adresse suivante n-crampe@oloron-ste-marie.fr, la bonne réception de la candidature sera notifiée par accusé de réception.

#2 Remise à l'accueil du secrétariat de la Direction Générale des services contre récépissé de dépôt.



Contact :

n-crampe@oloron-ste-marie.fr / 06 16 51 15 25

